

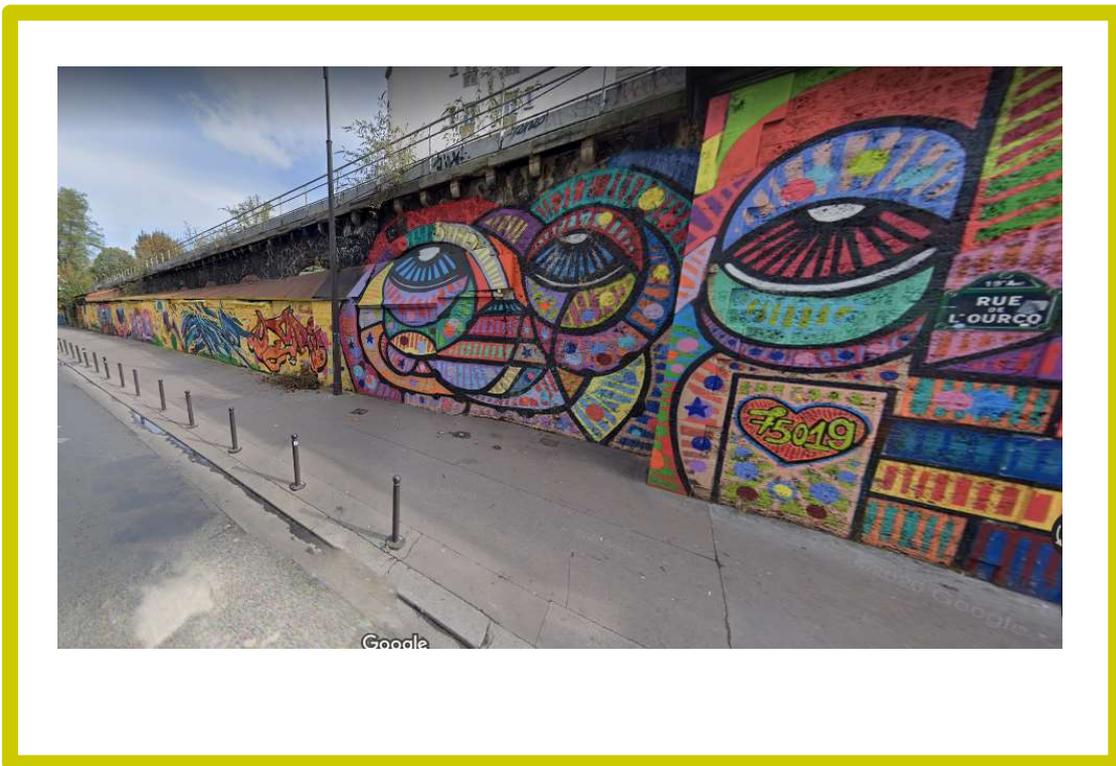


# Appel à projets «A l'orée de la Petite Ceinture 2»

*Un espace ferroviaire ouvert sur la cité*

## SITE N°2

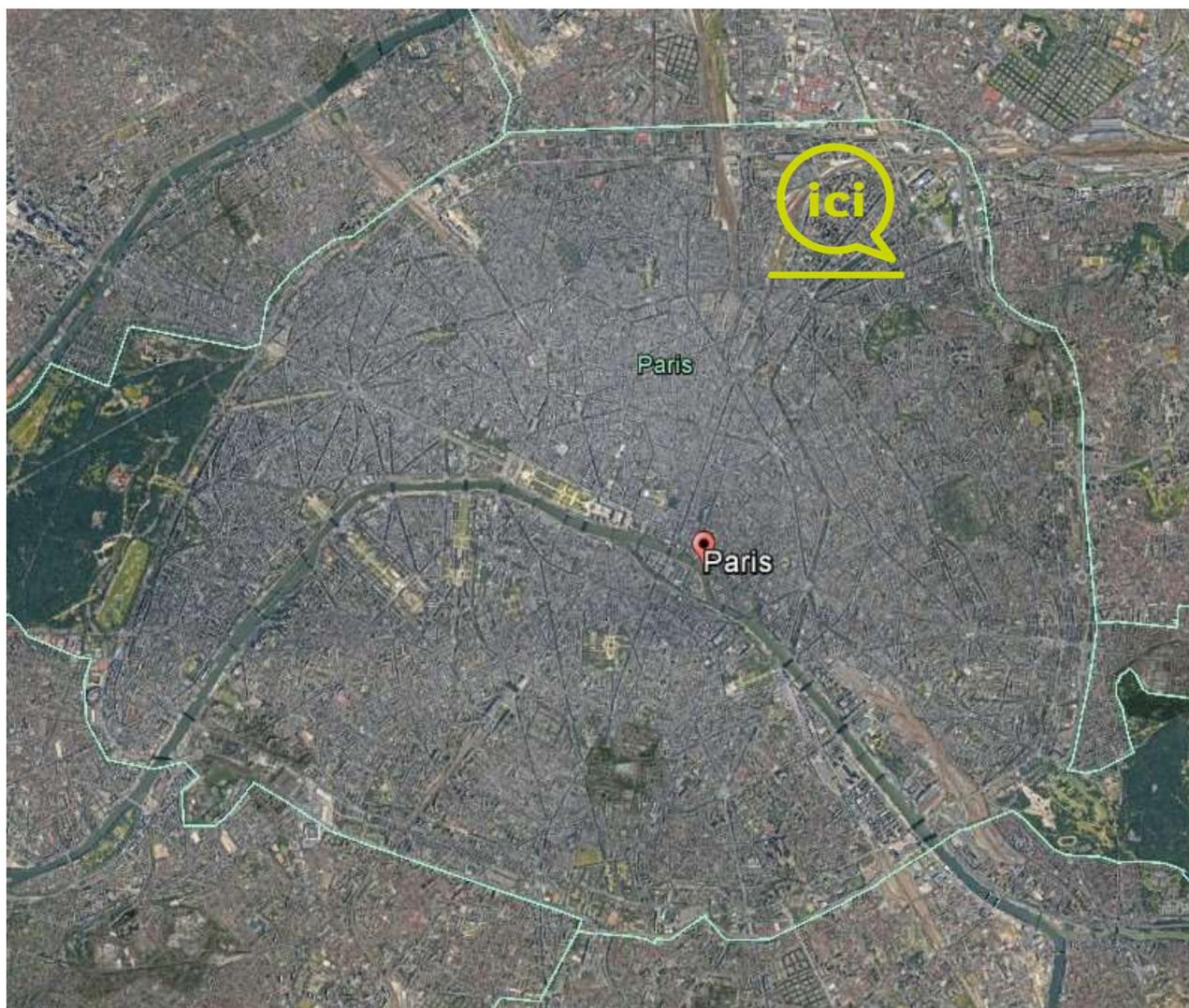
Les Voûtes de l'Ourcq



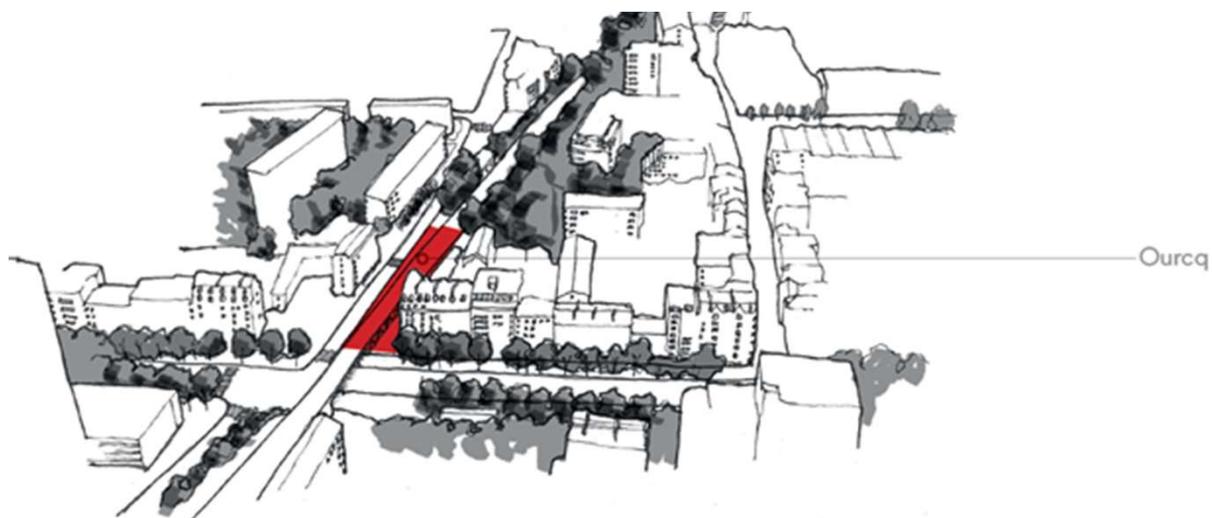
1, rue de l'Ourcq  
75019 PARIS



## Où est-ce ?



## Zoom sur le site





# Caractéristiques de la parcelle

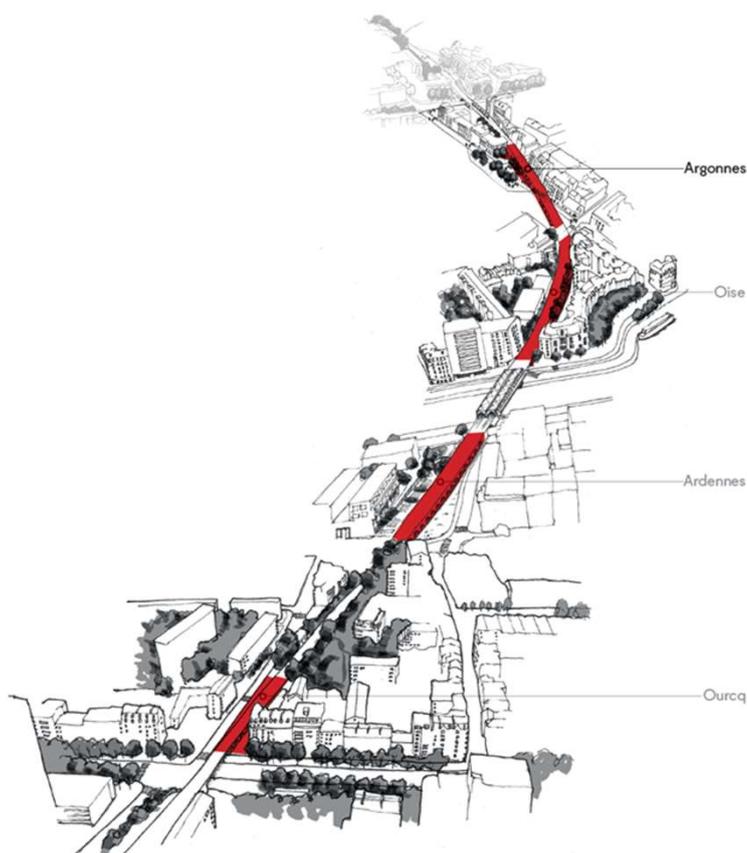
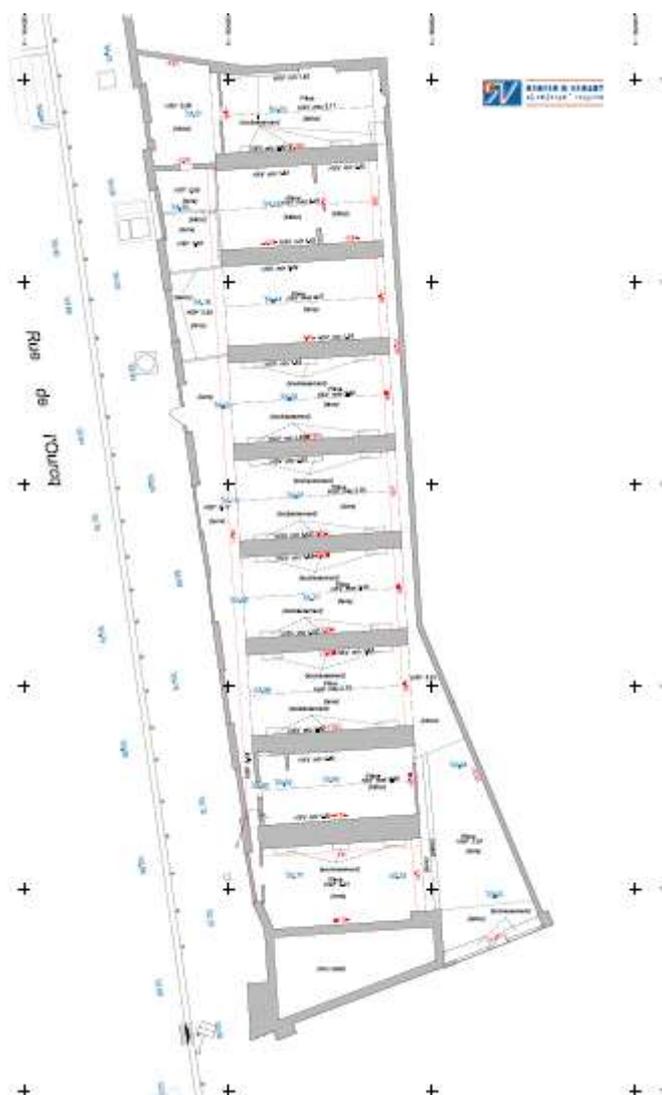


## SURFACES

Sur une emprise cadastrée section CS n° 59 se succèdent 9 voûtes d'une superficie de 30 m<sup>2</sup> environ chacune sous la plateforme Petite Ceinture .

Les voûtes se situent à l'intersection de la rue de l'Ourcq et de l'avenue Jean Jaurès. Une étroite bande en sifflet s'interpose entre l'ouvrage et la rue comportant des extensions bâties de qualité assez médiocres.

Un extension bâtie d'environ 40 m<sup>2</sup> existe également côté avenue Jean Jaurès, permettant ainsi un accès et une visibilité depuis l'avenue.



## PROPRIETE

Domaine public de l'Etat attribué  
à la SA SNCF Réseau

Codes d'identification SNCF :  
UT 084494K T006  
Bât 111 à 119 + Bât 126

Références cadastrales :  
Parcelle cadastrée section CS n° 59



# Caractéristiques de la parcelle



## SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Domaine public ferroviaire attribué à SNCF Réseau - servitudes passives résultant de l'existence de l'infrastructure ferroviaire (articles L. 2231-1 et suivants et R. 2231-1 et suivants du Code des transports, ordonnance n° 2021-444 du 14 avril 2021 relative à la protection du domaine public ferroviaire).



## DISPOSITIONS OBLIGATOIRES

Maintien d'un accès aux services de l'Infrapôle SNCF pour l'entretien de l'ouvrage ferroviaire.



## SITUATION ENVIRONNEMENTALE

- Diagnostics environnementaux en annexe technique (Annexe n°6)
- Etat de la structure à prendre en compte (Diagnostic en Annexe n°6)



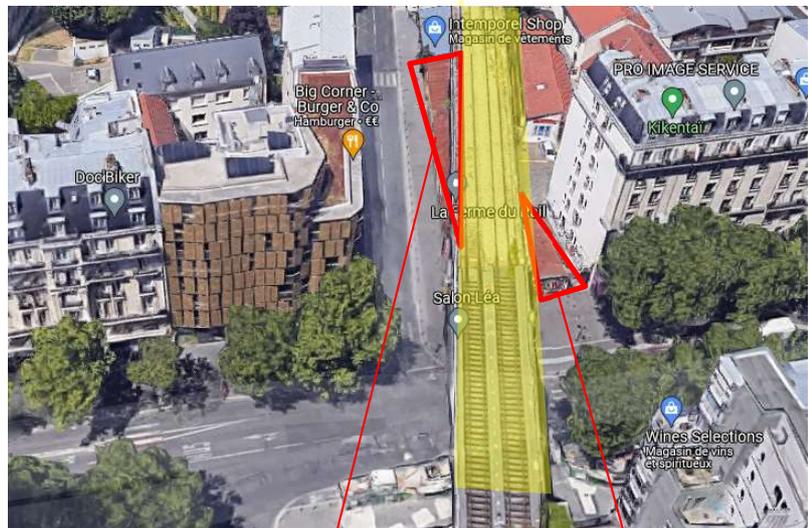
## DESCRIPTION DU SITE

Les volumes objets de l'appel à projet sont entourés en rouge.

Les 9 voûtes se succèdent sous la plateforme de la Petite Ceinture côté rue de l'Ourcq et relie un volume qui ressort de l'autre côté du pont, permettant un accès au niveau du 145 avenue Jean Jaurès.

L'ensemble de ces voûtes présente un intérêt patrimonial et paysager.

L'espace figuré sous teinte jaune est la plate-forme de la Petite Ceinture dont la gestion relève de la Ville de Paris et qui a vocation à être aménagé en Sentier ferroviaire.



## OCCUPATION ACTUELLE : Aucune



## DESSERTES EN TRANSPORTS EN COMMUN

- Métro 5 (station Ourcq)
- Bus 60, 71



## Contexte urbain

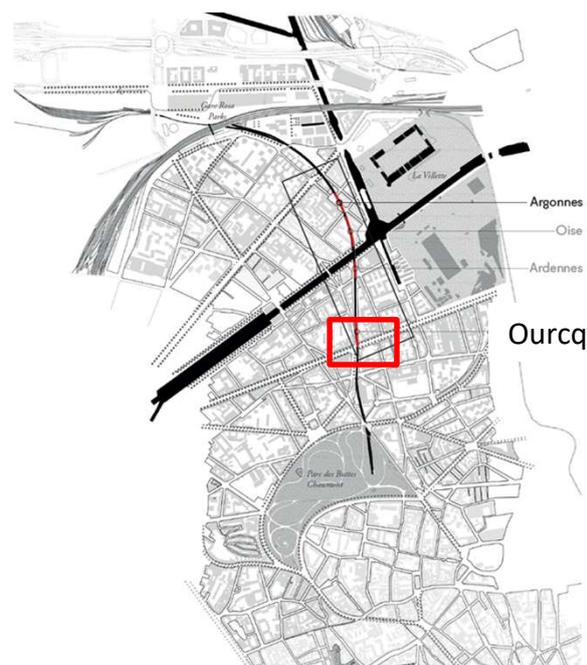


Les voûtes de l'Ourcq sont situées à l'intersection de la rue de l'Ourcq et de l'avenue Jean-Jaurès, entre le canal de l'Ourcq, et la Petite Ceinture ferroviaire. Ce site s'intègre au secteur « Ourcq-Jaurès » qui a fait l'objet d'une vaste opération de résorption d'habitat insalubre entre 2004 et 2012 dont les objectifs étaient l'éradication des poches d'insalubrité (démolition /reconstruction et réhabilitation d'immeubles, réalisation de logements sociaux et en accession), mais aussi la préservation et le développement d'activités et commerces.

Depuis, plusieurs nouvelles activités de proximité se sont récemment installées rue de l'Ourcq, notamment dans des locaux appartenant notamment à des bailleurs sociaux dépendant de la Ville de Paris (association culturelle « Pas Sage », disquaire Kanaga Record, caviste au Libres Buveurs, les artisans de l'Electroménager). La proximité avec le Canal de l'Ourcq offre une attractivité et un dynamisme au quartier.

La Petite Ceinture est également un axe structurant important au sein de l'arrondissement, reliant les Buttes Chaumont au Canal de l'Ourcq. Le sentier ferroviaire n'est pas encore aménagé sur l'ensemble de ce linéaire mais des portions ont d'ores et déjà été ouvertes au public. C'est le cas à proximité des voûtes de l'Ourcq où la plate-forme de voies a été ouverte au public au droit du restaurant « le passage à niveau ». Ce restaurant fait partie du projet de la Ferme du rail (Appel à projet « Réinventer Paris ») qui intègre également un centre d'hébergement destinés aux personnes en réinsertion et aux étudiants et une petite exploitation en polyculture avec serre et poulailler.

A l'angle de la rue de l'Ourcq et du Quai de la Marne une succession de voûtes dépendant de la Petite Ceinture est occupée par l'association AICV (location, réparation, vélo école). Une jardin partagé occupe également une emprise en surlargeur de la Petite Ceinture. De l'autre côté du canal, des voûtes sont animées par l'association « la Vache Bleue ». Enfin, en poursuivant le linéaire de la Petite Ceinture, on peut emprunter le sentier ferroviaire à partir du 177 avenue de Flandre, qui longe la gare Jazz puis le bâtiment du 105 rue Curial qui a fait l'objet d'un précédent appel à projet et enfin parvenir à la gare de Rosa Park.





## Interventions éphémères

Le mur des voûtes est le support d'expressions éphémères et régulièrement renouvelées par des graffeurs et notamment Da Cruz, natif du quartier. Ces interventions successives permettent d'animer ce site.

## Les balades du festival Ourcq Living Colors

L'association « Cultures Pas Sages » qu'il a créée en 2013 organise le festival Ourcq Living Colors ainsi que des balades urbaines autour du Street Art permettant de mettre en valeur les traces successives de ces interventions.



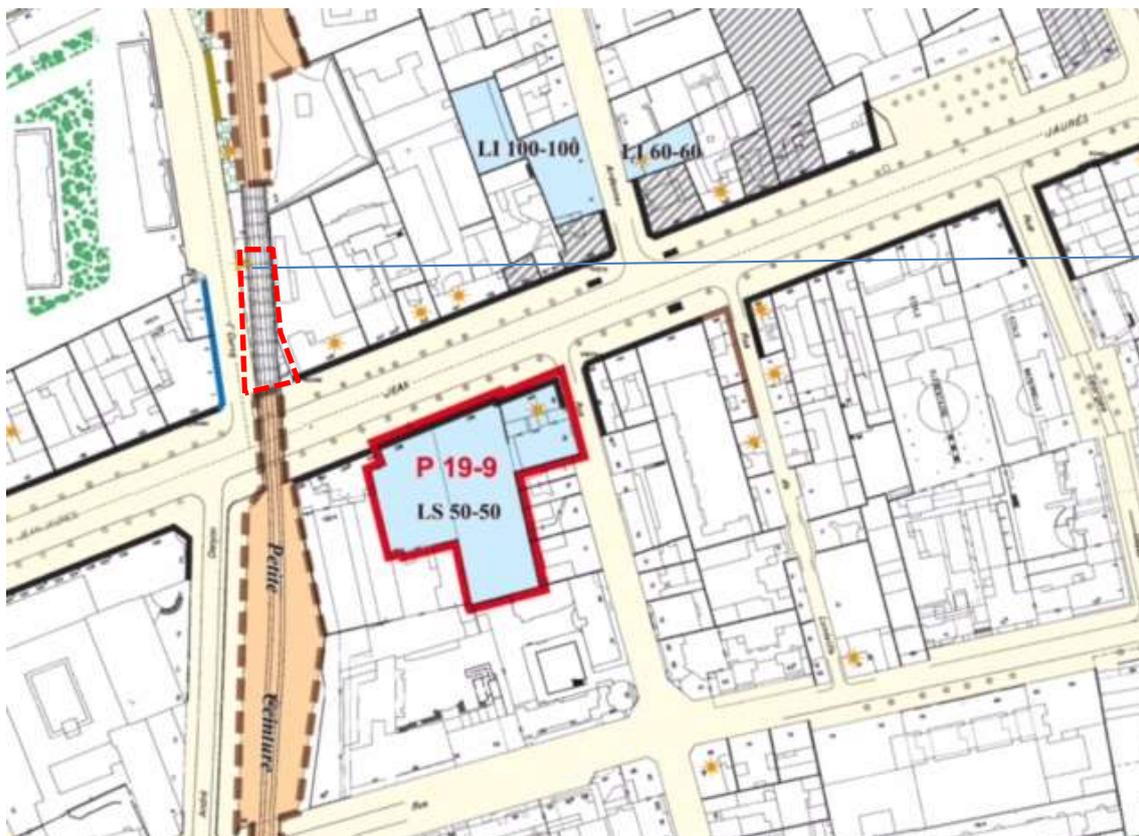


## Zone UG – Secteur d'incitation à la mixité Habitat / Emploi

La zone urbaine générale UG couvre la majeure partie du territoire parisien.

En application des orientations générales définies par le Projet d'aménagement et de développement durable, y sont mis en œuvre des dispositifs qui visent à assurer la diversité des fonctions urbaines, à développer la mixité sociale de l'habitat, à préserver les formes urbaines et le patrimoine issus de l'histoire parisienne tout en permettant une expression architecturale contemporaine.

Dans un vaste croissant Est, le secteur d'incitation à la mixité, qui inclut, à sa périphérie et autour des gares, un sous-secteur d'incitation à l'emploi. Des mesures spécifiques s'appliquent sur des territoires limités pour protéger l'artisanat ou les grands magasins ou pour maintenir la commercialité de certaines voies. L'évolution des terrains est également conditionnée par un ensemble de règles de volumétrie et d'esthétique garantissant la préservation du paysage urbain parisien dans sa richesse et sa diversité, auxquelles s'ajoutent des prescriptions graphiques localisées visant notamment à protéger des formes urbaines particulières et des éléments du patrimoine bâti et végétal.



Parcelle signalée pour son intérêt patrimonial, culturel ou paysager



## Opportunités



Ce site ferroviaire remarquable est placé dans un quartier en transformation. Sa réhabilitation poursuivra cette dynamique enclenchée tout en préservant l'identité locale du site.

Il s'agira de mettre en valeur le patrimoine ferroviaire et de lui donner une visibilité accrue, notamment depuis l'avenue Jean Jaurès.

Il conviendra de tirer bénéfice des activations déjà présentes le long de la Petite Ceinture au sein de l'arrondissement.

Un soin particulier devra être apporté à l'articulation des activités programmées avec la gestion future du sentier ferroviaire.

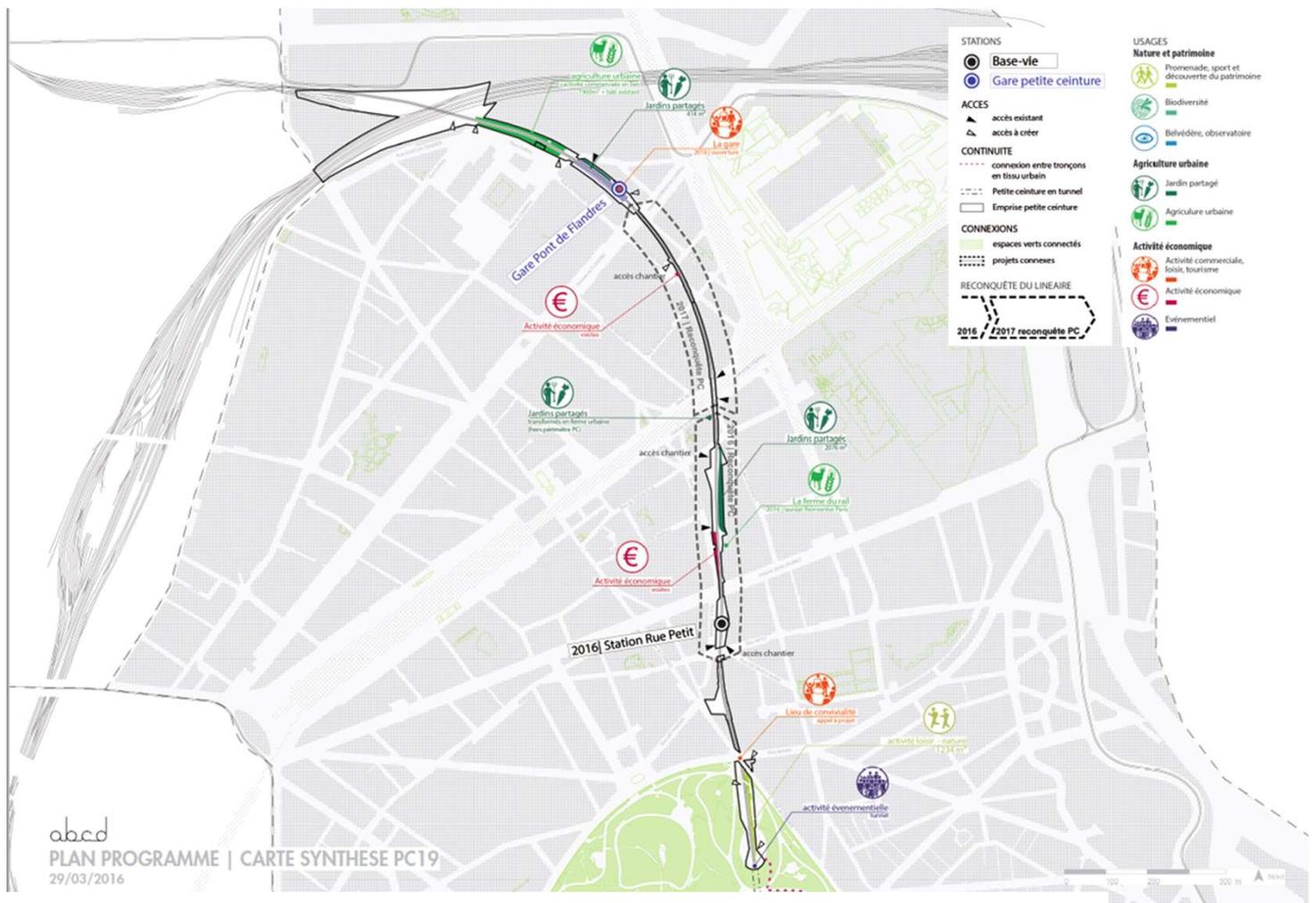


# Destinations du bien



Aménagements et activités en lien avec les caractéristiques environnementales et la fonction écologique de la Petite ceinture ferroviaire, contribuant à la résilience urbaine de Paris et de son agglomération.

Animation du quartier, restauration, préservation et développement de la nature en Ville, création de lieux de diffusion culturelle...



Affectation proposée dans l'étude Wavestone juillet 2017 - Destination Live

- Plus accessibles, plus innovants, plus durables, les nouveaux contours du Grand Paris attirent tous les regards, laissant parfois dans l'ombre certains territoires qui gagneraient à être mieux connus.
- Mettre la lumière sur un patrimoine inspirant et atypique, véritable creuset créatif, telle est la vocation de la destination Live de la Petite Ceinture, au travers d'une plateforme tenue au carrefour de lieux culturels mondialement reconnus. Chantre de tous les médias, du street art, de la performance artistique à la production audiovisuelle, elle donne vie à des projets de tous horizons produits in situ. Après la réalité augmentée, place à la culture augmentée.



# Enjeux et objectifs



## LES ENJEUX

Par la création de lieux de rencontre, de travail et de diffusion culturelle, il s'agit de renforcer la cohésion sociale et la capacité des citoyens à s'organiser à l'échelle du voisinage, de fédérer sur un même site les forces vives du quartier et de mettre en œuvre les moyens collectifs qui permettront de faire échec à la superposition des vulnérabilités sociales et environnementales.

Ces espaces pourront accueillir une programmation mixte à la fois axée sur :

- la présence de la nature en ville, l'animation du quartier, la création de lieux de diffusion culturelle en s'appuyant sur des interventions à échelle fine, basées sur les volontés exprimées par les habitants (événementiel, occupation temporaire ...)
- et la production d'une activité culturelle, artisanale reliée au quartier.

Au final, l'activation des abords de la Petite ceinture comme espace de respiration de la ville permet d'y programmer des activités qui contribueront à améliorer la résilience urbaine c'est-à-dire la capacité des groupes humains et des organisations d'une ville à s'adapter et se développer quels que soient les types de crises ou de menaces susceptibles d'impacter ces territoires.

## LES OBJECTIFS

- Activer la transformation des voûtes par des activités conjuguant les volets économiques, sociaux, culturels et environnementaux.
- Mettre en valeur le patrimoine ferroviaire.
- Offrir des services et des lieux de vie en s'appuyant sur les initiatives et les forces vives du quartier, en lien avec les caractéristiques environnementales et la fonction écologique de la Petite ceinture,
- Habiter les lieux par une activité culturelle, artisanale, artistique partiellement ouverte sur la rue et sur la Petite ceinture.

Les aménagements proposés seront pour une partie du bâtiment gratuits d'accès .

La programmation d'ensemble est caractérisés par l'hybridation des usages.

Pour la construction de cette programmation, les candidats proposeront une méthode de gouvernance de projet intégrant une concertation et/ou des processus de médiation pour associer et impliquer les acteurs du quartier dans toutes ou parties des phases du projet sur un mode collaboratif à définir : de la conception de la programmation, à la réalisation ou à l'animation du quartier.